

Offre d'emploi añvol

UN(E) INTERPRETE EN LANGUE DES SIGNES - CDI Finistère

añvol, association de 90 salariés sur la région Bretagne, accompagne les familles, les enfants, les jeunes et les adultes sourds et malentendants :

- sur le plan scolaire, éducatif et thérapeutique (CAMSP, IES, SSEFS),
- dans leur insertion sociale et leur vie quotidienne (SAVS 29 et 35),
- dans leur accès à l'emploi et maintien en poste (AGEFIPH, CAP EMPLOI, Pôle emploi, employeurs...),
- añvol dispose également d'un Organisme de Formation : stages et cours du soir pour se former à la Langue des Signes.

Nous recherchons :

UN INTERPRETE EN LANGUE DES SIGNES (H/F)

Pour le SIAVS 29 (Service d'Interprétation et d'Accompagnement à la Vie Sociale).

CDI à temps plein ou temps partiel,

à compter de janvier 2023,

à Ergué Gabéric ou Brest.

Sous la responsabilité de la directrice et du responsable de service, vous assurez une communication précise, fluide et fidèle entre les interlocuteurs sourds et entendants ;

Vous permettez l'accessibilité des multiples situations de communication de la vie quotidienne, à la demande des personnes sourdes, pour des rendez-vous : notaires, administrations, écoles, santé, code de la route, tribunaux... ;

Vous êtes obligatoirement titulaire d'un Diplôme universitaire d'interprétation en Langue des Signes Française ou équivalent.

Vous justifiez d'une première expérience dans le domaine de la surdité qui vous a permis de vous confronter à des situations diverses.

Vous êtes reconnu(e) pour votre réactivité, votre disponibilité, vos dispositions à travailler en équipe et votre rigueur au travail.

Un excellent sens du contact et votre capacité d'adaptation sont également des atouts pour réussir à ce poste.

Modalités du poste :

Contrat à Durée Indéterminée à temps plein ou temps partiel

A pourvoir en janvier 2023.

Convention collective ESPIH 1966. Grille indiciaire des interprètes avec reprise d'ancienneté (coefficient de début 434 soit 1 811€ brut pour un temps plein débutant).

Indemnité des métiers socio-éducatifs de 183€ net/mois en supplément pour un temps plein.

Congés supplémentaires : 9 jours/an en plus des congés habituels (+ 11 fériés fixes et 3 jours aidant familial).

Mutuelle prise en charge à 50% employeur et œuvres sociales (chèques Cadoc et vacances...).

Déplacements sur le département 29 (Véhicule de service à disposition).

Permis et Certificat vaccinal obligatoires.

PC et téléphone professionnels.

Candidature (motivation et CV) exclusivement par mail : moreau.anne@anvol.bzh, avant le 10/12/22.